TRANSXPRESS



GUIDE PRATIQUE · PORT DE CONAKRY

Arrivée d'un navire au port de Conakry : la checklist de l'importateur pour ne perdre aucun jour

Quand le navire accoste à Conakry, il est souvent trop tard pour rattraper un document manquant ou un financement non prévu. Chaque jour passé au port au-delà de la franchise coûte de l'argent. Voici, étape par étape, ce qu'un importateur doit avoir réglé avant l'arrivée, à l'avis d'arrivée, au déchargement et après la mainlevée.

SOMMAIRE

01 Pourquoi tout se joue avant l'arrivée
02 Avant l'ETA : le dossier documentaire
03 Avant l'ETA : douane, financement et transport
04 À l'avis d'arrivée
05 Au déchargement : déclaration, liquidation, paiement
06 Après la mainlevée : sortie, livraison, retour du vide
07 Ce que nous faisons pour vous

01 Pourquoi tout se joue avant l'arrivée

Pour ne perdre aucun jour à Conakry, il faut que le dossier documentaire, le classement tarifaire, le financement des droits et le transport soient prêts avant l'arrivée du navire (ETA, date d'arrivée estimée). Le jour où la marchandise est déchargée, la déclaration en douane doit pouvoir partir immédiatement, et les camions doivent être réservés pour le jour de la sortie.

La franchise accordée par la compagnie maritime et par le terminal commence en général au déchargement. Tout retard documentaire, financier ou logistique se transforme alors en surestaries, en magasinage puis en détention. La checklist ci-dessous suit l'ordre réel des opérations.

Elle s'adresse autant à l'importateur qui reçoit un seul conteneur qu'à celui qui suit plusieurs expéditions en parallèle. Dans le second cas, un tableau de suivi par conteneur (B/L, date d'arrivée, fin de franchise, statut douane, camion réservé) évite qu'un dossier ne soit oublié pendant qu'on traite les autres. Désignez aussi une seule personne responsable du dossier côté importateur, joignable pour répondre vite aux questions de la douane ou du commissionnaire.

02 Avant l'ETA : le dossier documentaire

1. Obtenir du fournisseur la copie du connaissement (B/L) dès le départ du navire, et vérifier le nom du destinataire, la désignation, le nombre de colis, les poids et les numéros de conteneurs.
2. Régler la question de l'original : B/L original envoyé par courrier, remise électronique (telex release) ou lettre de transport maritime (seaway bill) qui n'exige pas d'original.
3. Réunir la facture commerciale définitive, la liste de colisage, le certificat d'origine et le certificat d'assurance si l'Incoterm l'exige.
4. Vérifier les certificats spécifiques à la marchandise (phytosanitaire, conformité, autorisation préalable) selon le produit.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

5. Vérifier si un bordereau de suivi des cargaisons ou un document équivalent est exigé pour l'envoi, et qu'il a été établi à temps.
6. Contrôler la cohérence entre tous ces documents : un poids ou une désignation différente entre B/L et facture bloque la déclaration.

03 Avant l'ETA : douane, financement et transport

- Faire classer la marchandise dans le Tarif extérieur commun de la CEDEAO (code SH) et estimer les droits et taxes sur la valeur CAF.
- Prévoir le financement des droits et taxes, ainsi que des frais de compagnie et de terminal, pour qu'ils puissent être payés dès la liquidation.
- Identifier un éventuel régime particulier (exonération, admission temporaire) et réunir ses justificatifs à l'avance : ils prennent souvent plus de temps que la déclaration elle-même.
- Connaître la franchise de la compagnie et du terminal pour chaque conteneur et noter la date de fin.
- Réserver les camions et, pour un colis hors gabarit, lancer les autorisations de convoi.
- Prévenir le site de livraison : moyens de déchargement, accès, personnel présent pour le dépotage.

04 À l'avis d'arrivée

Quelques jours avant l'accostage, l'agent de la compagnie maritime à Conakry envoie un avis d'arrivée au destinataire ou à son notify. C'est le signal pour lancer les formalités.

1. Vérifier que les informations de l'avis d'arrivée correspondent au B/L et au dossier (conteneurs, poids, destinataire).
2. Remettre le dossier complet au commissionnaire en douane agréé pour préparer la déclaration dans le système informatique de la douane (SYDONIA).
3. Obtenir et régler la facture de la compagnie maritime (frais locaux, caution conteneur si demandée) pour obtenir le bon à délivrer (DO, delivery order).
4. Confirmer la date de déchargement prévue et l'ajuster dans le planning des camions.

05 Au déchargement : déclaration, liquidation, paiement

1. Déposer la déclaration dès que le manifeste est disponible et que la marchandise est déchargée.
2. Suivre le circuit attribué : contrôle documentaire simple ou visite physique, à laquelle le commissionnaire assiste.
3. Vérifier la liquidation (le calcul officiel des droits et taxes) avant de payer : code SH, valeur, taux appliqués.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

4. Payer les droits et taxes et récupérer la quittance.
5. Obtenir le bon à enlever (BAE) de la douane, puis régler le terminal (manutention, magasinage éventuel) pour organiser la sortie.

> En cas de visite physique, la présence rapide du commissionnaire et des documents complets évite qu'un conteneur ne reste en attente plusieurs fois au même endroit.

06 Après la mainlevée : sortie, livraison, retour du vide

- Faire sortir les conteneurs avec le BAE et le bon à délivrer, et vérifier les scellés à la sortie.
- Livrer le site selon le planning, avec réception contradictoire et réserves écrites en cas de dommage.
- Dépoter rapidement et rendre le conteneur vide au dépôt indiqué par la compagnie, pour arrêter la détention.
- Récupérer la caution conteneur, si elle a été versée, une fois le vide restitué sans dommage.
- Classer toutes les pièces (déclaration, liquidation, quittances, factures, bons) dans le dossier de l'opération.

07 Ce que nous faisons pour vous

TransXpress prépare le dossier avant l'arrivée du navire, contrôle les documents, estime les droits et taxes, suit la franchise de chaque conteneur et réserve le transport jusqu'à votre site. Les frais de port, de compagnie et les droits vous sont refacturés au coût réel, avec leurs reçus. Envoyez-nous la copie du B/L, la facture commerciale et la liste de colisage dès le départ du navire.

? Questions fréquentes

Quand faut-il envoyer les documents à son commissionnaire ?

Dès le départ du navire, et au plus tard à réception de l'avis d'arrivée. Plus le dossier est prêt tôt, plus la déclaration peut partir vite après le déchargement.

Quelle est la différence entre le bon à délivrer et le bon à enlever ?

Le bon à délivrer (DO) est remis par la compagnie maritime une fois ses frais réglés ; le bon à enlever (BAE) est délivré par la douane après paiement des droits. Les deux sont nécessaires pour sortir la marchandise.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

Que faire si le B/L original n'est pas arrivé ?

Demandez au fournisseur une remise électronique (telex release) auprès de la compagnie, ou prévoyez une lettre de transport maritime dès la commande pour les envois suivants.

Guide d'information générale rédigé par TransXpress. Les règles douanières et les procédures évoluent : chaque dossier se vérifie avec les documents et la réglementation en vigueur. Ce guide ne constitue ni un devis ni un engagement.

TRANSXPRESS

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

TRANSXPRESS

UN SEUL INTERLOCUTEUR, DU PORT À VOTRE SITE

Approvisionnement, transit et dédouanement, transport lourd et location d'engins en Guinée.

TransXpress accompagne les opérateurs miniers, industriels et de construction en Guinée et sur les corridors vers le Mali et la Sierra Leone. Un nom, un numéro et quelques mots suffisent : nous vous rappelons sous 24 h ouvrées.

DEVIS

transxpress.co/#devis

WHATSAPP

+224 610 36 36 52

E-MAIL

info@transxpress.co

BUREAU

Résidence Micheline, Camayenne, Dixinn, Conakry

© 2026 TRANSXPRESS SARL, RCCM GN.TCC.2022.B.01359. Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur : toute reproduction, diffusion ou adaptation, totale ou partielle, sans l'autorisation écrite de TRANSXPRESS SARL est interdite. Version en ligne : transxpress.co/guides/arrivee-navire-conakry-checklist/